

Clubs sportifs

Des aides aux déplacements pour tous !



© M. Giraud

Parce que les frais de déplacement grevaient beaucoup trop le budget des clubs sportifs isérois, le Conseil général décidait en 2004 de prendre en charge, en partie, les frais de transport des équipes de jeunes de 11 à 18 ans évoluant en championnats départementaux, régionaux ou nationaux. Ce dispositif très apprécié a permis de subventionner depuis 316 clubs isérois, avec une enveloppe de 329 000 euros en 2005.

« Cette année, 400 000 euros

seront engagés pour aider les déplacements de plus de 1 000 clubs sportifs issus de 42 disciplines », a annoncé Didier Rambaud, vice-président du Conseil général chargé du sport. Toutefois, la procédure d'instruction des dossiers s'étant révélée très complexe, une évolution du dispositif a été proposée en janvier 2006. Désormais, les aides seront versées forfaitairement et non plus en fonction des kilomètres parcourus. Pour les sports indi-

viduels, par exemple, celle-ci représente 10 euros par licencié évoluant dans un championnat départemental, 12 euros en championnat régional et 15 euros en championnat national. Pour les sports collectifs comme le basket-ball, le volley-ball et le water-polo, cette aide varie de 100 à 200 euros par équipe selon le niveau du championnat. Pour le football, le football américain, le handball, le hockey, le rugby et le roller, ce forfait est légèrement supérieur et atteint 300 euros pour une équipe engagée dans un championnat national. En ce qui concerne les organismes scolaires, l'enveloppe forfaitaire a été portée à 30 000 euros pour l'UNSS et à 5 000 euros pour l'UGSEL. Enfin, pour les associations multisports FSCF et UFOLEP, une aide unique a été mise en place : 10 euros par licencié en championnat départemental, 12 euros en championnat régional et 15 euros en championnat national.

>> Contact : 04 76 00 36 11.

Filière bois

Les vainqueurs du « Trophée bois »

L'utilisation du bois dans l'espace public : tel était le thème du concours annuel, baptisé « Trophée bois », organisé par le Conseil général de l'Isère lors du Salon européen du bois, le 8 avril dernier à Alpeexpo Grenoble. Objectif : récompenser une réalisation remarquable mettant en œuvre le bois et inciter les collectivités de l'Isère à utiliser davantage ce matériau dans toutes leurs constructions. Le paysagiste Patrick Bienvenu est le vainqueur de ce Trophée bois 2005 pour l'aménagement du centre de Jarrie avec l'entreprise Vivier, de Veurey-Voroize, représentée par Patrick Martin et Christian Vivier. Cette rue comporte désormais un cheminement piétonnier, réa-



>> Le 8 avril dernier, Gérard Arnaud, vice-président du Conseil général chargé la filière bois et Michel Cochet, président de Créabois, ont remis le Trophée bois 2006 aux lauréats.

lisé grâce à un revêtement en châtaignier, doté d'un traitement thermo-huilé. L'en-



semble est agrémenté de mobilier et végétation.

© Laurent Desrivière

© DIF

Collèges

Du cartable numérique au bureau virtuel



© F. Prattu

Lancée en 2003, avec la mise à disposition de 350 ordinateurs portables dans huit classes de 4^e du département, l'expérimentation cartable numérique prend aujourd'hui un nouvel essor. Si la première étape consistait à équiper les élèves en matériel informatique pour permettre, notamment, l'accès de l'outil aux familles, le taux d'équipement des ménages en ordinateur, qui s'élève aujourd'hui à 86 %, permet de redistribuer les budgets vers de nouvelles applications. Est donc expérimenté actuellement un bureau virtuel Netcollège où, depuis tout point d'accès Internet (domicile, bureau), élèves, parents et enseignants peuvent accéder à tous les outils de la vie scolaire, notes, bulletins, cours, exercices à des bases de données, une messagerie et un moteur de recherche... bref à un espace numérique de travail pratique et concret.

Economie

L'Isère prospecte en Chine



© Lailia Fradet

Si le marché chinois, en pleine croissance, est riche en opportunités pour les entrepreneurs isérois, l'inverse est aussi vrai. Prospector des investisseurs en Chine et à Taiwan pour les inciter à venir s'implanter en Isère : telle est la mission du nouveau bureau de l'AEPI (Agence d'études et de promotion de l'Isère) qui ouvrira ses portes en juillet prochain à Shanghai. Financée par le Conseil général, l'AEPI mène des actions de promotion et de valorisation de l'économie du département, et tout particulièrement de son pôle d'excellence dans les micro et nanotechnologies.

>> Contact : www.grenoble-isere.com